



# INFORMATIONS MUNICIPALES SEPTEMBRE 2018

**Communiquez-nous votre adresse mail**, vous serez informés en temps et en heure des événements et des manifestations coulauroises. N'hésitez pas à nous écrire à [mairiecoulaures@wanadoo.fr](mailto:mairiecoulaures@wanadoo.fr), nous téléphoner au 05.53.05.01.16., consulter notre site Internet [www.mairiecoulaures.fr](http://www.mairiecoulaures.fr) et notre page « **Facebook Mairie de Coulaures** »

## LINKY : Réunion publique au Foyer Rural de COULAURES

Madame, Monsieur,

Au mois de juillet dernier, nous avons distribué dans vos boîtes aux lettres, une enquête, afin de savoir si vous aviez entendu parler des nouveaux compteurs LINKY et si vous étiez pour ou contre leur mise en place.

Nombre d'entre vous a répondu et nous vous en remercions. Il en ressort que vous souhaitez, à une large majorité, plus d'informations sur ce sujet.

C'est pourquoi, nous vous invitons à une réunion publique

**MARDI 02 OCTOBRE 2018 à 17h30 au Foyer Rural**

Dans un 1<sup>er</sup> temps, Monsieur Eric Van Der Vliet, Directeur Territorial d'Enedis et Monsieur Jean-Marc MATHIAS, notre interlocuteur privilégié Enedis auprès de la commune, répondront à toutes vos questions.

Dans un 2<sup>nd</sup> temps, 2 membres de l'association anti-Linky interviendront à leur tour.

Nous vous attendons nombreux.

La Municipalité

Les cours de zumba reprennent ...  
avec un petit changement



**ZUMBA**<sup>®</sup>

**COULAURES**  
CHAQUE MERCREDI

Avec **Nelly** de 20 H à 21 H

1 SÉANCE 4 EUROS\*  
15 EUROS / MOIS\*  
Abonnement 9 mois 100 EUROS \*\*  
GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS  
\*LICENCE ZUMBA OBLIGATOIRE 30 EUROS

Renseignements  
06 42 18 29 29  
nelly.jaquet@gmail.com

\*\* Les cours auront lieu du 03/10/2018 au 19/06/2019

11 Novembre 2018 :  
100 ans de la fin de la Grande Guerre

La Municipalité vient d'accepter, avec grand plaisir, la proposition d'une administrée, professeure à la retraite, d'organiser une représentation théâtrale à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.

Avec l'accord de Madame la Directrice de l'école primaire, ce sont les enfants de CM1 et CM2 qui travailleront sur cette pièce afin que chacun d'entre eux puisse interpréter le rôle d'un (ou plusieurs) soldat(s) de Coulaures, mort(s) pendant le conflit.

C'est pourquoi, nous sollicitons votre aide !

Si vous possédez des documents relatifs aux soldats ayant participé à la Guerre de 1914 -1918, nous vous serions reconnaissants de les confier à la Mairie :

- **Photos, fiche matricule, lettres, médailles, ...**

Ils vous seront restitués après la cérémonie.

Nous vous en remercions.

